

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 JUILLET 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville le 8 juillet 2024 à 20 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance ordinaire ce lundi 8 juillet 2024.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Sont également présents madame France D'Amour, directrice générale ainsi que monsieur Stéphane Bellefeuille, directeur des travaux publics.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 13028-07-24

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 4.4 « Appel d'offres public pour la réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve ».

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2024 et de l'assemblée extraordinaire du 20 juin 2024

4. Appel d'offres, soumissions et contrats

- 4.1 Demande de paiement no. 2 de EJD Construction pour les travaux du nouveau développement résidentiel secteur aréna – Phase 1
- 4.2 Achat d'une thermopompe pour le Centre Clairval
- 4.3 Achat d'un inverseur automatique pour la génératrice de la station de pompage
- 4.4 *Appel d'offres public pour la réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve*

5. Administration, finances et ressources humaines

- 5.1 Octroi d'aides financières
- 5.2 Acte de servitude avec Bell (dossier 212 782) et Hydro-Québec (dossier DCL-23356802) – Autorisation de signature

6. Travaux publics

7. Urbanisme et environnement

8. Sécurité publique

9. Loisirs et culture

10. Avis de motion et règlements

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 JUILLET 2024

- 10.1 Règlement VC-434-24-3 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage VC-434-13 - Adoption
- 10.2 Règlement VC-476-24 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 750 000\$ - Adoption
- 10.3 Avis de motion – Projet de règlement VC-415-24-20 modifiant le règlement VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

11. Comptes

- 11.1 Déboursés, chèques et engagements financiers – juin 2024 - Approbation

12. Varia

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX RÉSOLUTION N° 13029-07-24

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les membres du conseil municipal adoptent les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2024 et de l'assemblée extraordinaire du 20 juin 2024.

4. APPEL D'OFFRES, SOUMISSIONS ET CONTRATS

4.1. DEMANDE DE PAIEMENT NO 2 DE EJD CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DU NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SECTEUR ARÉNA – PHASE 1 RÉSOLUTION N° 13030-07-24

ATTENDU QUE par sa résolution no 12612-02-23, la Ville de Clermont octroyait le contrat pour les travaux d'infrastructures du nouveau développement résidentiel secteur aréna, phase 1 à EJD Construction;

ATTENDU l'avancement des travaux et la recommandation du paiement no 2 de l'ingénieur au dossier;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder au versement de la demande de paiement no 2 à EJD Construction au montant de 725 989,77 \$ taxes incluses.

QUE la présente résolution soit adressée à EJD Construction.

4.2. ACHAT D'UNE THERMOPOMPE POUR LE CENTRE CLAIRVAL RÉSOLUTION N° 13031-07-24

CONSIDÉRANT le bris du système de la climatisation du centre Clairval et l'urgence de le remplacer;

CONSIDÉRANT la soumission de A. Tremblay et Frères Ltée pour une thermopompe en date du 18 juin 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'achat d'une thermopompe à A. Tremblay et Frères Ltée au montant de 8 623,13 \$ taxes incluses, qui incluent le démantèlement de l'unité existante et installation de la nouvelle et que les sommes soient prises à la réserve infrastructure;

QUE la présente résolution soit adressée à A. Tremblay et Frères Ltée et la firme Benoît Côté CPA inc.

**4.3. ACHAT D'UN INVERSEUR AUTOMATIQUE POUR LA GÉNÉRATRICE DE LA STATION DE POMPAGE
RÉSOLUTION N° 13032-07-24**

CONSIDÉRANT QUE la dépense d'un inverseur automatique pour la génératrice de la station de pompage est prévue au budget 2024;

CONSIDÉRANT la soumission d'Asselin électrique du 10 juin 2024;

CONSIDÉRANT le règlement VC-448-18 de gestion contractuelle de la ville et le nouvel ajustement des seuils et des plafonds pour l'application des règles de passation de contrats au 1^{er} janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS BERGERON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'achat, incluant l'installation, d'un inverseur automatique pour la génératrice de la station de pompage à Asselin électrique au montant de 38 804,06 \$ taxes incluses, et que les sommes soient prises via le soutien financier de la TECQ, programmation no. 7, et en cas de non-acceptation, à la réserve eau potable.

QUE la présente résolution soit adressée à Asselin électrique.

**4.4. APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA RÉFECTION D'EXUTOIRES DU RÉSEAU PLUVIAL SUR UNE SECTION DE LA RUE MAISONNEUVE – AUTORISATION
RÉSOLUTION N° 13033-07-24**

CONSIDÉRANT les travaux de réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve ;

CONSIDÉRANT l'article 573 de la Loi sur les cités et villes précisant qu'il ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publique une dépense égale ou supérieure au seuil décrété par le ministre ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la directrice générale ou le directeur des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1. OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES
RÉSOLUTION N° 13034-07-24**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Ville de Clermont octroie l'aide financière suivante :

- Centre d'archives régional de Charlevoix – Campagne de financement 100\$

**5.2. ACTE DE SERVITUDE AVEC BELL (dossier 212 782) ET HYDRO-QUÉBEC (dossier DCL-23356802) – AUTORISATION DE SIGNATURE
RÉSOLUTION N° 13035-07-24**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer un acte de servitude avec les compagnies Bell Canada (dossier 212 782) et Hydro-Québec (dossier DCL-23356802) concernant les travaux de prolongement de leurs services pour le nouveau développement résidentiel secteur aréna;

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 JUILLET 2024

QUE la présente résolution soit adressée à Me Kim Bernier-Giroux.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. LOISIRS ET CULTURE

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1. RÈGLEMENT VC-434-24-3 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE VC-434-13 – ADOPTION RÉSOLUTION N° 13036-07-24

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le conseil peut modifier son Règlement de zonage ;

ATTENDU qu'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contribuables de procéder à la modification de certaines dispositions du Règlement de zonage VC 434-13 ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil le 13 mai 2024 et que le premier projet de règlement a été déposé et adopté à cette même séance;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le 28 mai 2024 ;

ATTENDU QUE le deuxième projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2024;

ATTENDU QU'un avis a été publié pour les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum le 11 juin 2024;

ATTENDU QU'il n'y a aucune modification entre le premier projet de règlement et cette dernière version.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement VC-434-24-3 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage VC-434-13.

Des copies du règlement sont disponibles au public.

10.2. RÈGLEMENT VC-476-24 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 750 000 \$ – ADOPTION RÉSOLUTION N° 13037-07-24

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU que des travaux de réfection du toit de l'hôtel de ville, l'achat d'un balai mécanique de rue et l'achat d'un camion de déneigement sont nécessaires;

ATTENDU QUE la Ville veut effectuer un emprunt pour payer le coût des travaux et des achats;

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 JUILLET 2024

ATTENDU que l’avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 juin 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance et rendu disponible pour consultation à cette même séance;

ATTENDU l’article 556 de la Loi sur les cités et villes, ce règlement doit être soumis à l’approbation des personnes habiles à voter et du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS BERGERON ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ d’adopter le règlement VC-476-24 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 750 000 \$.

Des copies du règlement sont disponibles au public.

10.3. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT VC-415-24-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT VC-415-10 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

ATTENDU QUE la Loi accorde aux Municipalités les compétences pour réglementer notamment sur le bon ordre, la paix, les nuisances, le bien-être général, les limites de vitesse, la circulation, le stationnement, l’eau potable, le commerce et les animaux;

ATTENDU QUE la Ville a adopté le 14 juin 2010 le règlement no VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés ;

ATTENDU QU’il y a lieu de modifier l’annexe 3.9 relative à l’inventaire des interdictions de stationner afin d’ajouter des restrictions de stationnement sur le chemin des Vieux-Moulins;

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par **MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU** qu’il sera déposé pour adoption lors d’une prochaine séance, un nouveau règlement VC-415-24-20 modifiant le règlement VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

Des copies du projet de règlement sont disponibles au public.

11. COMPTES

**11.1 DÉBOURSÉS, CHÈQUES ET ENGAGEMENTS FINANCIERS – JUIN 2024 – APPROBATION
RÉSOLUTION N° 13038-07-24**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des comptes payés, des comptes à payer, des salaires et des dépôts directs du mois de juin 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARAVEY ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le conseil accepte et autorise la liste des déboursés, des chèques, des dépôts directs, des salaires versés et des comptes à payer du mois de juin 2024 :

FONDS D’ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ / À PAYER
Paie­ments (par chèques, dépôts directs, débits directs)	368 097,73 \$
Salaires versés	142 880,62 \$
Comptes à payer (chèques annulés)	279 525,77 \$ (10 190 \$)
TOTAL	780 314,12 \$

Certificat de disponibilité

Je, France D’Amour, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Ville de Clermont possède les fonds nécessaires pour effectuer les paiements requis du mois de juin 2024.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 JUILLET 2024

France D'Amour
Directrice générale et greffière-trésorière

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION N° 13039-07-24

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 15.

(copie originale signée)

Luc Cauchon
Maire

(copie originale signée)

France D'Amour
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

France D'Amour
Directrice générale